

Éditorial

SOMMAIRE

Éditorial 1

Projets de recherche

Comment les politiques foncières
sont-elles fabriquées ? 2

Reconstruction post-catastrophe
en Indonésie, les défis de la
relocalisation 4

Actualités

Atlas des risques naturels et
des vulnérabilités territoriales de
Mayotte 6

Dictionnaire d'analyse spatiale 7

Soutenances 7

Publications 8



Photo S. Carrière

Mon mandat de directeur s'achève à l'issue de ces quatre années. C'est l'occasion de donner un sentiment général, forcément mitigé. Les deux collectifs de l'IRD et de l'université n'avaient pas d'expérience commune et la question socio-environnementale qui nous réunit reste sans doute trop large pour donner une image d'unité réelle. Les équipes de l'UMR proposent de nombreuses entrées et de nombreux terrains.

Toutefois ces entrées et ces terrains sont légitimes. Ils permettent de jeter de nombreux ponts entre ces équipes.

Les piliers de ces ponts, en perpétuelle construction, sont les animations mises en place, les formations assurées à l'université Paul-Valéry et au-delà, au Sud en particulier. Ils relèvent aussi, par exemple, de la création dès 2015 d'un axe de recherche «modélisation et représentations spatiales pour l'aide à la décision en aménagement» qui prolonge une animation transversale et qui doit permettre de mieux construire les problématiques de recherche trop souvent réduites à la seule dimension de service qui ne peut suffire à les caractériser.

Au-delà, l'UMR doit être appréhendée avec les multiples réseaux dont elle est membre. Les animations, les projets, les produits, résultent tous de collaborations avec nos partenaires scientifiques, autres UMR, institutions d'enseignement et de recherche, sociétés savantes, mais aussi partenaires politiques ou de la société civile qui participent à la définition des enjeux auxquels nos recherches font référence.

La diversité de nos partenariats est également géographique. Notre UMR ne peut pas être présentée sans faire référence aux enjeux socio-environnementaux au Sud. On peut céder ici à la tentation de l'indication : 22 des 36 thèses soutenues de 2011 à 2014 l'ont été par des docteurs « du Sud » ; l'encadrement de 27 d'entre elles impliquait un partenariat avec le Sud.

Francis Laloë
Directeur de l'UMR GRED

COMMENT LES POLITIQUES FONCIÈRES

En Afrique subsaharienne, les débats sur les politiques foncières opposent un modèle de privatisation et de promotion du marché foncier, cohérent avec des politiques agricoles fondées sur l'agrobusiness national ou international, et un modèle de sécurisation des droits fonciers locaux, cohérent des politiques de défense et de promotion des agricultures familiales. Différentes recherches au sein de l'UMR GRED ont discuté les impacts de ces politiques (Colin, Le Meur et Léonard, 2009), et les ont mises en perspective historique (Chauveau, à paraître). Mais comment les options de politiques foncières sont-elles définies dans les différents pays ? Par quels processus, au sein de quels jeux d'acteurs ? Autour de quelles représentations du problème ? Avec quel rôle de l'aide internationale ? Ouvrir la boîte noire des processus de fabrication des politiques publiques en Afrique est un des objectifs du projet de recherche ANR APPI « Une action publique éclatée ? », coordonné par le LEREPS (université de Toulouse) et qui s'achève prochainement. L'UMR GRED (axe 2) est partie prenante de ce projet, et en coordonne le volet « politiques foncières » auquel participent le LASDEL (Niger) et le laboratoire Citoyennetés (Burkina Faso)..

Bénin et Burkina Faso : deux trajectoires différentes

En Afrique de l'ouest francophone, dans les années 1980, les conceptions du droit foncier restent fortement marquées par le legs colonial, avec une dualité entre les terres faisant l'objet d'un titre foncier, droit de propriété privée accordé par l'Etat, et les autres, incorporées dans le domaine privé de l'Etat. L'essentiel des terres, celles qui sont appropriées, occupées, exploitées par les populations rurales, relève en pratique de droits fonciers coutumiers en transformation plus ou moins rapide, qui ne sont pas reconnus légalement, ce qui favorise des abus de pouvoir, de la part de l'Etat ou d'acteurs puissants. Dans un contexte de libéralisation économique et de remise en cause du monopole foncier de l'Etat, tous les pays d'Afrique de l'ouest ont connu depuis les années 1990 des débats vifs sur leurs politiques foncières, et ont parfois engagé des réformes profondes.

Au Bénin, peu de choses avaient changé depuis les textes pris au lendemain de l'Indépendance. La question émerge au moment de la chute du régime marxisant de Kérékou, de la transition démocratique et de la libéralisation de l'économie. Le Bénin est tiraillé entre deux conceptions, de sécurisation et de privatisation, portées par des réseaux concurrents, réunissant des Ministères, des experts, des bailleurs de fonds différents (Lavigne Delville, 2010). En milieu rural, des projets de gestion des ressources naturelles financés par des bailleurs de fonds européens expérimentent des démarches de formalisation des droits fonciers paysans, individuels ou collectifs. En milieu urbain, l'option demeure de généraliser le titre foncier. Conçue dans une logique de sécurisation foncière des paysans, la loi portant régime foncier rural de 2007 a été abrogée par le vote en 2013 d'un Code domanial et foncier, promu par le Ministère de l'urbanisme



Photo P. Lavigne Delville

et des financements américains, et qui pousse à une privatisation des terres. Les orientations même de la politique demeurent controversées, la mise en œuvre de terrain s'est télescopée avec les incertitudes politiques, produisant – au moins à moyen terme – un flou institutionnel problématique. Le soutien des bailleurs de fonds est incertain.

Au Burkina Faso, le régime révolutionnaire de Sankara a promulgué en 1984, au premier anniversaire de la révolution, une réorganisation agraire et foncière, qui affirme le contrôle étatique sur les terres et veut mobiliser la terre au service du développement. Efficace en milieu urbain, où elle a facilité l'urbanisation et l'accès à la terre des classes moyennes, elle pose problèmes en milieu rural, malgré de multiples dénonciations et deux révisions. Au début des années 2000, le débat semble bloqué. Mais l'analyse des problèmes et l'élaboration de pistes de réponses mûrissait au sein d'une association de réflexion, le GRAF, et d'un Comité

interministériel initié par le Ministère de l'Agriculture, alors dirigé par un proche du Président Compaoré. Ce Ministère a engagé en 2004 la préparation d'une politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural, fondée sur un équilibre entre agriculture familiale et agro-entrepreneurs et une démarche structurée de concertation entre groupes d'acteurs. La politique a été promulguée en 2007, la loi en 2009 et la mise en œuvre est en cours (Hochet, 2014 ; Jacob, 2013).

Ouvrir la boîte noire de la fabrication des politiques

Débats sur le sens des politiques, conflits d'intérêts entre acteurs, divergences de conceptions entre administrations, interventions des bailleurs de fonds dans les processus de formulation et de mise en œuvre, études et expériences de projets pilote, experts : les ingrédients des choix de politique sont les mêmes. Mais, du fait des enjeux politiques forts de la question foncière, la chronologie et les orientations de ces réformes suivent des trajectoires très différentes,



Photo P. Lavigne Delville

qui résultent pour une part de leur histoire politique et institutionnelle, pour une part de l'histoire des réflexions, études, projets pilotes, réseaux d'acteurs sur la question foncière.

Le cas du Bénin montre que l'on n'a pas une opposition entre Etat et bailleurs de fonds, mais plutôt entre réseaux concurrents, rassemblant chacun des agents de l'Etat, des experts, des bailleurs de fonds. Le réseau d'acteurs soutenant une logique de sécurisation n'a pas pu s'imposer face au poids des promoteurs de la privatisation et de leurs soutiens financiers. La formulation des politiques successives a été un monopole des experts et des bailleurs, dans une logique de consultation, même si un jeune syndicat paysan s'est fortement mobilisé (Saïah, 2013). Au Burkina Faso, les promoteurs de la sécurisation

foncière ont su se construire des alliés au sein de l'administration et du gouvernement, et faire partager leur vision avant la décision de lancer le processus concerté d'élaboration de la politique. Partant de la reconnaissance de la diversité des visions et des intérêts, celui-ci a été conduit de façon à permettre de construire un consensus sur les fondements mêmes de la réforme (Lavigne Delville et Thieba, 2015). Les bailleurs de fonds ont rendu possible ces processus, sans trop peser sur les choix.

Ces deux exemples illustrent l'intérêt d'ouvrir la boîte noire de la fabrication des politiques et l'enjeu de mieux comprendre les articulations entre réseaux de politiques publiques, décideurs et débat public dans ces processus.

Philippe Lavigne Delville
philippe.lavignedelville@ird.fr

Références

Chauveau J.-P., à paraître, «Les politiques de formalisation des droits coutumiers en Afrique rurale subsaharienne et les recherches de terrain en sciences sociales. Une mise en perspective historique», Actes du colloque International de la Société des Africanistes, Quels regards scientifiques sur l'Afrique depuis les indépendances ?, Paris, Karthala

Colin J.-P., Le Meur P.-Y. et Léonard E. ed., 2009, Les politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales, Paris, Karthala.

Hochet P., 2014, Burkina Faso : Vers la reconnaissance des droits fonciers locaux Fiches Pays, Paris, Comité technique «foncier et développement», 36 p.

Jacob J.-P., 2013, « Suis-je le gardien de mon frère ? ». L'émergence de la relation sujet-objet dans la législation foncière burkinabè de 2009, Les Cahiers du Pôle Foncier n° 4, Montpellier, Pôle foncier de Montpellier, 20 p.

Lavigne Delville P., 2010, «La réforme foncière rurale au Bénin. Émergence et mise en question d'une politique instituante dans un pays sous régime d'aide», Revue française de science politique, vol 60 n° 3, pp. 467-491.

Lavigne Delville P. et Thieba D., à paraître, «Débat public et production des politiques publiques au Burkina Faso. La Politique nationale de sécurisation foncière», Participations, vol 11 n° 1.

Saïah C., 2013, Le plaidoyer du syndicat béninois Synergie Paysanne sur les questions foncières, Master, Université Paris I – Panthéon Sorbonne-UFR 11 Paris, 175 p.

RECONSTRUCTION POST-CATASTROPHE

LES DÉFIS DE LA

Au lendemain de la saison des pluies de 2011, d'énormes lahars ont eu lieu sur les vallées qui descendent le Merapi, ensevelissant tout sur leur passage. Face à l'ampleur des destructions, le gouvernement a mis en place un programme de reconstruction en-dehors des zones définies comme représentant un risque de péril pour les vies humaines. Les premiers résultats présentés ici s'inscrivent dans le cadre d'une thèse de doctorat de Géographie en Gestion des risques naturels intitulée « Reconstruction post-catastrophe, une approche territorialisée » (Dir. Pr. Freddy Vinet) et d'un programme de recherche international SEDIMER dirigé par le Pr. Franck Lavigne (LGP – CNRS). Financé par le Fonds AXA pour la recherche, le projet propose d'étudier comment ont été générés les lahars de 2010-2011 et de proposer des scénarios de ce qui est susceptible de se produire dans les prochaines années sur les vallées du Merapi.

L'étude porte sur le processus de reconstruction post-catastrophe après les lahars de 2010 et 2011 du Mont Merapi (île de Java, Indonésie). L'accent a été mis sur les questions de relocalisation des enjeux qui apparaît comme l'une des mesures centrales de l'élaboration d'une stratégie durable de prévention du risque de catastrophe. Six villages parmi les plus touchés ont fait l'objet d'études de cas (175 entretiens auprès des populations et 50 entretiens auprès des gestionnaires). L'analyse est structurée autour de trois questions évaluatives qui conditionnent la création d'outils méthodologiques : comment les populations se relèvent-elles d'une catastrophe ? Comment le territoire se recompose après une catastrophe ? En quoi cette recomposition influence-t-elle la gestion des risques sur le territoire en question ?

Selon cette approche, nous avons analysé la mise en œuvre de mesures préventive de la reconstruction par la recomposition territoriale. Le gouvernement indonésien a mis en place un programme de relogement des sinistrés en dehors de la zone à risque qualifiée d'inconstructible (bande de 300 mètres à partir des rives du fleuve). Tous les foyers situés dans cette zone ont eu la possibilité d'être relogés dans de nouveaux villages, créés ex-nihilo. Les autorités Indonésiennes, à travers le programme Rekompak (Réhabilitation et Reconstruction post-catastrophe) ont donné à chaque foyer qui voulait être relocalisé un terrain de 100 m² et une maison de 36 m². Toutes les maisons ont été construites en respectant les normes parasismiques.

Ce sont environ 3 500 maisons qui ont été reconstruites, financées par Rekompak (programme financé par le gouvernement indonésien, le Java Reconstruction Fund et la Banque Mondiale). Le programme Rekompak a également subventionné la construction d'infrastructures. L'ensemble du processus a duré 3 ans et demi. Une des problématiques fondatrices des politiques de délocalisations est de trouver un territoire approprié pour la construction de nouveaux villages. Les emplacements doivent notamment répondre à des critères d'accessibilité et de proximité des lieux de travail afin de permettre le relèvement de la communauté et d'éviter l'isolement. L'achat de ces terres a pu donner lieu à des négociations, parfois intenses, en raison de la spéculation foncière.

Les maisons fournies par Rekompak sont livrées « brutes », les futurs habitants doivent investir sur leurs fonds propres pour réaliser les finitions (comme la construction d'une terrasse, lieu très important dans la culture javanaise). C'était un choix des autorités indonésiennes afin d'impliquer la population dans le programme de relogement. Cette stratégie avait pour objectif de prévenir les comportements d'assistanat. Pour atteindre ce même but, les animateurs de Rekompak ont mis en place des sessions de formation aux méthodes de constructions parasismiques à destination des foyers relocalisés. C'est un moyen de faire des victimes de la catastrophe des acteurs de leur relèvement.

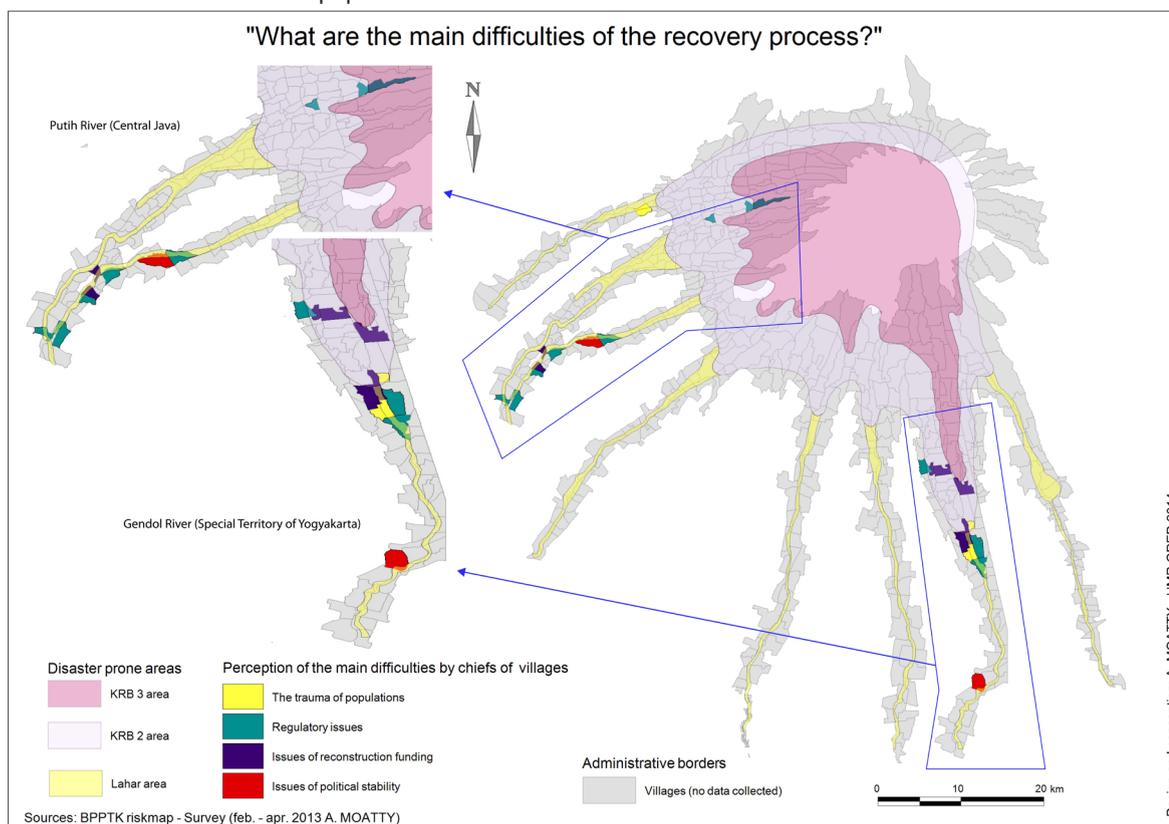


A gauche - maison avec finitions au centre de relogement de Jamboran / A droite - maison à peine terminée, sans finition

Bien que ce programme de relocalisation présente de nombreux aspects positifs, dont le principal est la diminution d'enjeux exposés au risque ; certains aspects restent à améliorer. La carte ci-après présente les principales difficultés identifiées par les gestionnaires de la reconstruction. Les territoires représentés en rouge ont dû faire face à des perturbations de la stabilité politique qui se sont concrétisées par des conflits avec les autorités locales. Les tensions post-catastrophe ont cristallisé les conflits préexistants entre les chefs de hameaux et les représentants des autres échelons administratifs. Les territoires en bleu ont rencontré des difficultés liées au financement de la reconstruction. On rencontre ici deux cas de figures : dans le premier cas (plus de 80%), les gestionnaires estiment que les fonds de construction n'ont pas été versés assez rapidement. Dans le second cas, il s'agissait de problèmes de non-conformité des travaux avec les normes de construction parasismique, ce qui a bloqué les fonds de reconstruction.

CATASTROPHE EN INDONÉSIE, RELOCALISATION

Les territoires représentés en vert ont dû faire face aux obstacles réglementaires. Ils peuvent être répartis en deux groupes. Le premier porte sur la contestation des normes de construction jugées trop coûteuses et peu efficaces. Le second est lié à la stratégie de relocalisation des personnes et des activités en dehors des zones à risques, jugée inadaptée aux modes de fonctionnement de certaines communautés. Puis, dans les territoires représentés en jaune, le phénomène le plus complexe à gérer a été identifié comme étant lié au traumatisme des populations sinistrées.



Carte de présentation des principales difficultés rencontrées par les gestionnaires de la reconstruction

Afin d'améliorer la réduction du risque de catastrophe lors de la reconstruction, nous souhaitons également souligner la nécessité de planifier la reconstruction avant la catastrophe. Si Rekompak a été aussi rapide et efficace, c'est en partie lié au fait que le programme a déjà mis en place ce genre d'action dans la province d'Aceh après le tsunami de 2004, et dans la région de Yogyakarta après le séisme de 2006 et après 2010 lors de l'éruption du Merapi.

Ces résultats ont été présentés sur invitation de la part de l'UNISDR (United Nations International Strategy for Disaster Risk Reduction) lors de la 6ème conférence interministérielle des pays d'Asie pour la réduction de risque de catastrophe (Asian Ministerial Conference on Disaster Risk Reduction) – Bangkok – 22 au 26 Juin 2014.

Les résultats présentés lors de cette conférence seront repris pour la 3ème Conférence Mondiale pour la Réduction du Risque de Catastrophe à Sendai au Japon (14 au 18 mars 2015). Conférence à laquelle l'équipe GRED sera représentée puisque le laboratoire a d'ores et déjà obtenu l'accréditation auprès de l'UNISDR.

Annabelle Moatty
annabelle.moatty@ird.fr

Références

- Alexander D., 2010, Post disaster reconstruction: planning and sustainability. Université de Florence, p. 35
- Mei E. T., Lavigne F., Picquout A., De Belizal E., Brunstein D., Grancher D., Sartohadi J., Noer Cholik, Vidal C., 2013, Chronology of Evacuation and People Relocation of the 2010 Merapi Volcano Eruption., *Journal of Volcanology and Geothermal Research*. Special Issue: Merapi eruption, 261: 348-365.
- Comerio M.C., 1997, Housing issues after disaster, *Journal of contingencies and crisis management*, p. 13.
- Lavigne F., De Coster B., Juvin N., Flohic F., Texier P., Morin J., Gaillard J.-C., Sartohadi J., 2008, People's behaviour in the face of volcanic hazards: Perspectives from Javanese communities, Indonesia, *Journal of Volcanology and Geothermal Research*, 172, 3-4: 273-287.
- Vinet F. et al. (2006) - Enjeux et modalités spatiales de la reconstruction post-tsunami à Banda Aceh, Rapport final Tsunarisque, p. 34.

ACTUALITÉS

Atlas des risques naturels et des vulnérabilités territoriales de Mayotte

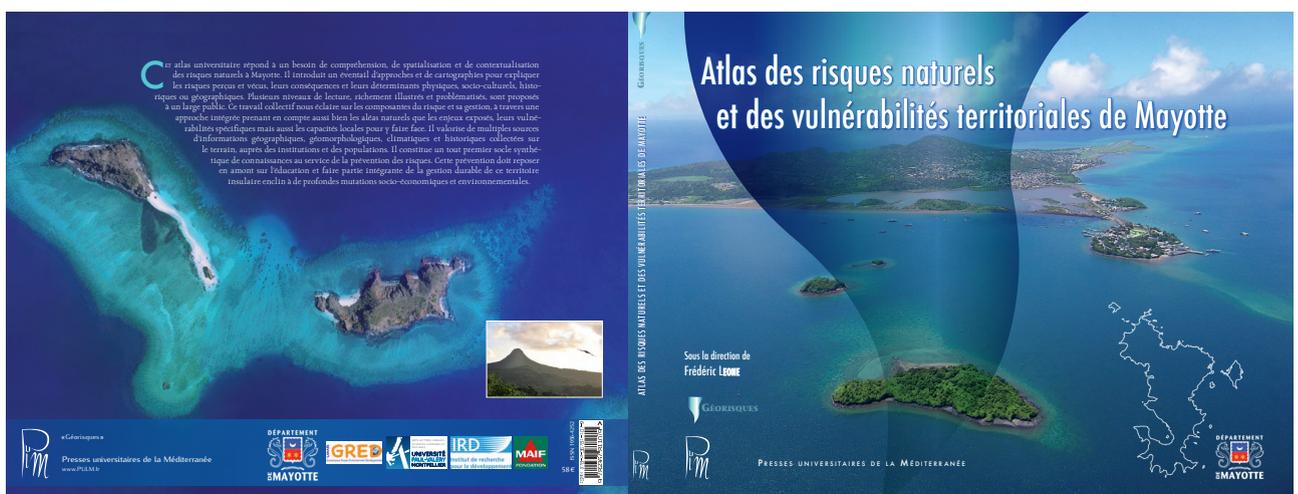
Premier du genre en France, cet atlas universitaire répond à un besoin de compréhension, de spatialisation et de contextualisation des risques naturels sur le territoire de Mayotte. Il a pour ambition de capitaliser des savoirs scientifiques et empiriques locaux sur ce tout nouveau département français de l'océan Indien. Plus qu'un simple catalogue ou inventaire, il présente tout un éventail d'approches et de cartographies pour expliquer les risques perçus et vécus, leurs conséquences et leurs déterminants physiques, socio-culturels, historiques ou géographiques. Plusieurs niveaux de lecture et d'information, richement illustrés et problématisés, sont proposés à un large public : population, élèves, enseignants, agents des services de l'état et des collectivités locales, bureaux d'étude, gestionnaires du risque en général.

Cet atlas nous éclaire sur les composantes du risque et sa gestion, aux échelles locales et régionales, à travers une approche intégrée prenant en compte aussi bien les aléas naturels que les enjeux exposés, leurs vulnérabilités spécifiques mais aussi les capacités locales pour y faire face. Il valorise de multiples sources d'informations géographiques, géomorphologiques, climatiques et historiques collectées aussi bien sur le terrain qu'auprès des institutions et des populations, via notamment des enquêtes et des relevés. Il a mobilisé durant trois années une équipe essentiellement composée de géographes, enseignants-chercheurs et étudiants de niveau master, et de praticiens reconnus pour leurs compétences sur Mayotte.

Indispensable pour entretenir la mémoire collective et la conscience des risques, cet atlas permet d'apprécier toute la richesse du contexte mahorais en matière de connaissances, de pratiques, d'enjeux environnementaux et de biodiversité. Il offre aussi un bel aperçu de ce que peut être une géographie des risques naturels, telle qu'enseignée et pratiquée au département de géographie de notre université, en maniant des concepts, des méthodes de terrain, des problématiques appliquées et des techniques cartographiques numériques.

Il constitue un tout premier socle d'information, de sensibilisation et de recommandations pour gérer et aménager durablement cet espace insulaire remarquable soumis aux effets du changement climatique et voué à de profondes mutations socio-économiques et environnementales. Cet atlas a pour objectif de devenir permanent et nous souhaitons qu'il devienne une plateforme d'échanges, d'animation et de vulgarisation scientifique en prolongeant ce premier état des lieux et en élargissant le réseau d'experts mobilisé.

Contact : Frédéric Leone, UMR GRED
frederic.leone@univ-montp3.fr



Dictionnaire d'analyse spatiale

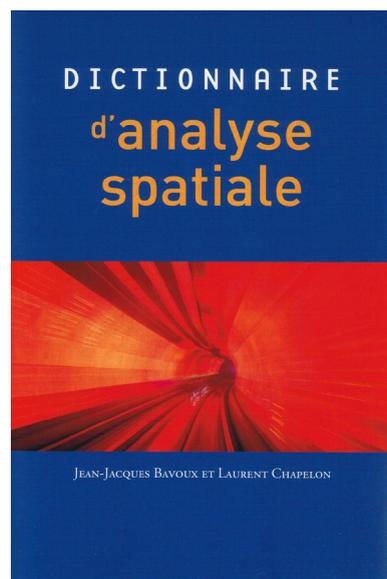
Cet ouvrage cible spécifiquement son travail définitionnel sur l'analyse spatiale. Cette approche géographique, mise en place durant les dernières décennies, vise à expliquer les fonctionnements sociétaux à partir des interactions, aussi intenses que multiformes, existant entre les hommes et leur espace. Pour satisfaire cet objectif, l'analyse spatiale recourt abondamment à la théorisation et à la conceptualisation, à la quantification et à la géomatique, aux processus déductifs et nomothétiques, à la modélisation et à la systémique. Ce patient travail d'élaboration a connu ses hésitations, ses approximations et ses polémiques. Le moment a donc semblé venu de faire le point sur l'état de ce corpus, à présent très consistant.

Ce dictionnaire s'adresse à ceux qui écrivent la géographie. Son volume (608 pages, 720 définitions) s'explique par sa vocation encyclopédique, car le travail purement définitionnel s'y accompagne d'un apport massif de connaissance. Il offre d'abord un répertoire exhaustif, d'une part des types morphologiques et structurels caractérisant l'ensemble des composants spatiaux, d'autre part de leurs dynamiques (mobilités, interactions, dimensions temporelles). Ensuite les concepts globalisants y bénéficient d'articles particulièrement copieux, fournissant au lecteur l'essentiel de ce qu'il faut savoir, en faisant le point actualisé de toute la richesse notionnelle, de « Causalité » à « Différenciation spatiale », de « Postmodernisme » à « Imagerie géographique », de « Spatialisme » à « Production de l'espace ».

De nombreuses entrées proposent un apport méthodologique fondamental, avec démonstrations détaillées, voire applications et figures dès que cela s'avère nécessaire, en particulier pour la plupart des principes, indicateurs, indices et modèles. C'est notamment vrai pour les volets mathématiques, géométriques, topologiques et statistiques de l'analyse spatiale. Mais cette contribution concerne également les domaines de la cartographie, de la géomatique, des techniques de mesure, des procédés de classification, etc.

Jean-Jacques Bavoux, Laurent Chapelon, Paris, Armand-Colin, 2014

Contact : Laurent Chapelon, UMR GRED
laurent.chapelon@univ-montp3.fr



Soutenances de thèses

Jean-Christophe Vandeveld, le 10 octobre 2014

Les instruments d'évaluation des impacts sur la biodiversité : entre aménagement du territoire et conservation. Le cas des grands projets ferroviaires., sous la direction de L. Touchart ((Université d'Orléans) et C. Aubertin (IRD).

Pauline Cotelle, le 13 novembre 2014

Une géographie de l'insécurité urbaine post catastrophe : le cas de la Nouvelle-Orléans et du cyclone Katrina (USA, 2000-2010, sous la direction de F. Leone.

David Bourguignon, le 28 novembre 2014

Événements et territoires - le coût des inondations en France. Analyses spatio-temporelles des dommages assurés, sous la direction de F. Vinet (UPV Montpellier) et R. Nussbaum (MRN).

Driss Zeroili, le 5 décembre 2014

Contribution de la Cartographie et des Systèmes d'Information Géographique (S.I.G.) à la gestion urbaine : Cas de la ville de Mohammedia au Maroc, sous la codirection de J.-P. Bord (UPV Montpellier) et A. Ait Moussa (Université Hassan II à Casablanca (Maroc)

Ndeye Marième Samb, le 16 décembre 2014

Gouvernance territoriale et participation citoyenne au Sénégal, sous la direction de J.-M. Miossec et A. Diop.

Marc David, le 17 décembre 2014

Valeurs patrimoniales en situation diasporique au prisme du web. Revendication des identités judéo-marocaine et Amazig au Maroc et à Casablanca, sous la direction de R. Cattedra.

Ibrahima Maty Kane, le 18 décembre 2014

La réceptivité habitante à l'épreuve des projets d'habitat social. Enjeux et perspectives à travers le cas de Marseille : la rénovation urbaine à Saint-Barthélemy III Picon-Busserine, sous la direction de R. Cattedra.



Photo M. Gherardi



Photo G. Filoche

Pour en savoir plus
<http://www.gred.ird.fr>

Contact de l'UMR
gred@ird.fr

Adresse postale
Centre IRD de Montpellier
BP 64501
34394 Montpellier cedex 5 - France

Adresse physique
IRD - UMR GRED
Parc Scientifique Agropolis 2, bât. 4
2196 Boulevard de la Lironde
34980 Montferrier-sur-Lez - France

Une sélection de publications

Berriane M., Moizo B. Local initiatives, public policies and the development of tourism in rural Morocco : a 15 year perspective on development initiatives in rural tourism. *Frontiers in Science and Engineering*, 2014, 1 (1), 19 p.

Bord J.-P., « Qu'est-ce que la sémiologie graphique ? », revue 303 arts , recherches et créations, Région Pays de Loire, Nantes, dossier "Cartes et cartographie", 2014, pp.22-25.

Hervé D., Ramaroson J.-H., Randrianarison A. Le Ber F., « Comment les paysans du corridor forestier de Fianarantsoa (Madagascar) dessinent-ils leur territoire ? Des cartes individuelles pour confronter les points de vue », *Cybergeo : European Journal of Geography. Cartographie, Imagerie, SIG*, document 681

Laloë F. Quand la pêche artisanale sénégalaise se définit comme un point de rencontres durables. In : Vidal Laurent (ed.). *Expériences du partenariat au Sud : le regard des sciences sociales*. Marseille : IRD, 2014, p. 36-51. (Colloques et Séminaires).

Leone F., Colas A., Garcin Y., Eckert N., Jomelli V., Gherardi M., 2014 - « Le risque avalanche sur le réseau routier alpin français », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 2014, mis en ligne le 26 mars 2014, consulté le 02 octobre 2014. DOI : 10.4000/rga.2491 (référence électronique)

Radanielina T., Carrière S.M., Serpantié G. Origins, Functions, and Persistence of Crop Biodiversity in the Betsileo Highlands, Madagascar. *Economic Botany*, 68(2), 2014, pp. 123-136.

Suhardiman, D., Giordano, M., Molle, F. 2014. Between interests and worldviews: The narrow path of the Mekong River Commission. *Environment and Planning C: Government and Policy*. Forthcoming.

Venot J.-Ph. , Zwarteveen M., Kuper M., Boesveld H., Bossenbroek L., Van der Kooij S., Wanvoeke J., Benouniche M., Errahj M., De Fraiture C., Verma S. - Beyond the promises of technology : a review of the discourses and actors who make drip irrigation. *Irrigation and Drainage* , 2014, 63 (2), p. 186-194.



Photo A. Moatty



Photo S. Carrière

Directeur de la publication
F. Laloë

Comité éditorial
J.-P. Bord, J.-P. Cherel, N. Finot,
G. Serpantié, C. Récalt

